

Pourquoi traiter de l'histoire de l'immigration marocaine ?

Philippe Vicari avec la participation d'Anne Frennet-De Keyser

Pour quelle raison aborder l'immigration marocaine dans une perspective historique ? La question peut sembler anodine dans le contexte de la commémoration des 50 ans de l'immigration marocaine en Belgique. Or, c'est justement cette conjoncture commémorative qui appelle à ce que l'on s'y attarde. Malgré l'impulsion donnée lors des célébrations de 2004, cette histoire demeure encore largement méconnue. L'historienne Anne Frennet-De Keyser travaille depuis de nombreuses années à inverser la tendance en menant des recherches sur le sujet et plus particulièrement sur le mouvement associatif. En s'investissant au sein de l'asbl Carhima, une association engagée dans la sauvegarde des sources de cette histoire, elle œuvre aussi en faveur de sa connaissance et de sa reconnaissance. Son parcours constitue une expérience à l'aune de laquelle se profilent quelques indices de la complexité de la problématique¹.

L'histoire de l'immigration marocaine dans le champ de la recherche

« L'histoire de l'immigration et des étrangers a longtemps été refoulée du domaine de la recherche scientifique » relevaient il y a quelques années les historiens Anne Morelli et Jean-Philippe Schreiber, pionniers en la matière².

L'attention accordée à l'immigration par les milieux scientifiques francophones en Belgique a connu une évolution parallèle à la perception du phénomène migratoire, ce qui explique l'intérêt progressif que lui ont porté les différentes disciplines. D'abord perçu en tant que force de travail ponctuelle, l'immigré voit son statut de travailleur étranger au centre des préoccupations des juristes. C'est seulement avec le constat qu'il s'installe de manière durable que les questions liées à ses conditions de vie et à son insertion dans la société interpellent les sociologues³. Dans le même ordre d'idée, il aura fallu attendre l'acceptation du caractère définitif de l'immigration et sa déclinaison en générations successives pour qu'elle devienne un objet d'étude des historiens.

Disposant à présent d'un minimum de recul temporel, la recherche en histoire peut désormais

1 Cette analyse a été réalisée au départ d'un entretien avec Anne Frennet-De Keyser le 18 février 2014.

2 SCHREIBER Jean-Philippe et MORELLI Anne, « Histoire des migrations » dans MARTINIELLO Marco, REA Andrea et DASSETTO Felice (éd.), *Immigration et intégration en Belgique francophone. Un état des savoirs*, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 21.

3 Voir à ce propos MARTINIELLO Marco, « Les études migratoires et ethniques en Belgique francophone : repères historiques et nouveaux enjeux » dans MARTINIELLO M., REA A. et DASSETTO F. (éd.), *Immigration et intégration en Belgique francophone. État des savoirs*, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 11-19.

bénéficiaire de la tendance à la valorisation de la diversité culturelle que le *Rapport final* du Comité de pilotage des Assises de l'Interculturalité tenues en 2010 reflète bien : « étant donné que les migrations ont façonné le visage actuel de nos sociétés, en particulier dans les grandes villes, il importe que l'histoire des migrations soit rendue accessible au plus grand nombre »⁴.

Le développement actuel des recherches en histoire de l'immigration doit en réalité beaucoup à « l'émergence d'historiens "allochtones" » qui viennent pallier « l'absence d'historiens personnellement concernés par cette problématique »⁵. Cette histoire est donc en général le fait de personnes qui entretiennent un lien avec la communauté étudiée comme l'atteste le nombre croissant de mémoires réalisés par ces étudiants formant désormais la jeune génération d'historiens issue de l'immigration.

Anne Frennet-De Keyser y fait toutefois exception. Mais partiellement seulement. Car tant sur le plan privé que professionnel, elle va progressivement approcher l'immigration marocaine. C'est lors d'un voyage au Liban et en Syrie qu'elle découvre le monde musulman : « *J'ai eu un véritable choc culturel en visitant une mosquée, me rendant compte que je ne connaissais absolument rien à cette culture* ». Plus tard, elle accueille dans sa famille un petit garçon belgo-marocain et a alors le souci de découvrir la culture marocaine. Après une carrière dans l'enseignement à Bruxelles, comme professeure d'histoire d'abord, comme directrice d'établissement ensuite, elle décide de retourner à l'université faire une thèse de doctorat en histoire de l'immigration : « *Il y avait déjà une bonne dizaine d'années que j'étais tentée par la recherche et j'en avais parlé à Anne Morelli qui a joué un rôle important dans ce domaine. Dans le cadre de l'école doctorale, j'ai donc présenté un travail sur l'immigration marocaine* » ; ce travail constituera par la suite un chapitre de la seconde édition de *L'Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique*⁶.

Elle rejoint le Groupe d'étude sur l'histoire de l'immigration de l'Université Libre de Bruxelles co-dirigé par Anne Morelli. À l'époque, se souvient-elle, « *les historiens de l'immigration marocaine se comptaient sur les doigts d'une demi-main, contrairement à la France. Ce qui existait alors sur cette question était le fait de la sociologue Nouria Ouali et du politologue Hassan Bousetta. Pour moi, ce sont les meilleurs connaisseurs sur l'histoire de l'immigration marocaine* ». De fait, c'est au sein de l'Institut de Sociologie que se tint, à l'approche de 2004, un séminaire spécifiquement consacré à l'histoire de l'immigration marocaine dont sera issu un ouvrage offrant « des bases solides pour un véritable travail de remise en perspective globale de l'histoire et de l'actualité de l'immigration marocaine en Belgique »⁷. À cette occasion, Nouria Ouali proposa une périodisation historique tenant compte de l'évolution des contours caractéristiques pris au fil du temps par l'immigration marocaine en Belgique⁸. Anne Frennet-De Keyser, quant à elle, y présenta son étude de la convention belgo-marocaine de 1964 qu'elle venait de publier dans le Courrier hebdomadaire du Centre de Recherche

4 Assises de l'Interculturalité, *Rapport final*, 2010, p. 86.

5 SCHREIBER Jean-Philippe et MORELLI Anne, « Histoire des migrations » dans MARTINIELLO Marco, REA Andrea et DASSETO Felice (éd.), *Immigration et intégration en Belgique francophone. Un état des savoirs*, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 34.

6 FRENNET-DE KEYSER Anne, « L'immigration marocaine en Belgique » dans MORELLI Anne (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, 2004, pp. 329-354.

7 BOUSETTA Hassan., « Perspectives sur l'histoire et la mémoire de l'immigration marocaine en Belgique » dans OUALI Nouria (éd.), *Trajectoires et dynamiques migratoires des Marocains de Belgique*, Louvain-la-Neuve, 2004, p. 361.

8 OUALI Nouria, « Quarante ans de présence marocaine en Belgique » dans OUALI Nouria (éd.), *Trajectoires et dynamiques migratoires des Marocains de Belgique*, Louvain-la-Neuve, 2004, pp. 24-47.

et d'Information Socio-Politique (CRISP)⁹.

Cette étude fournit une analyse minutieuse de l'accord bilatéral relatif à l'occupation de travailleurs marocains en Belgique, du contexte de sa conclusion comme de son contenu et de sa portée. Elle permet, de cette manière, de comprendre la dimension symbolique de la référence à cet accord pour dater et commémorer l'immigration marocaine en Belgique car non seulement cet accord entérina une situation de fait mais il eut finalement un rôle assez réduit : « *Hassan Bousetta, qui avait travaillé sur le pan marocain de la convention, m'avait fait remarquer que très peu de travailleurs étaient finalement partis par son entremise. Elle a boosté l'immigration, bien sûr, mais en réalité, la plupart des Marocains arrivaient comme touristes et étaient ensuite régularisés* ». Plus qu'officielle, cette immigration fut donc surtout spontanée. Anne Frennet-De Keyser souligna également combien la convention est passée alors quasiment inaperçue en Belgique : « *La presse n'en a rien dit ou presque. Il n'y a pas eu de débat au Parlement et elle a été signée par les Ministres du travail belge et marocain* ». Tout le contraire du traitement médiatique et politique des commémorations de 2004 et 2014.

Le mouvement associatif marocain entre « histoire » et « mémoire »

À l'époque de la commémoration de 2004, l'histoire du mouvement associatif marocain est balbutiante. À l'exception des grandes lignes que Nouria Ouali en a tracées, elle « reste intégralement à écrire, de même que ses archives et les témoignages des multiples acteurs doivent encore être collectés, inventoriés et analysés » ; la sociologue espérant d'ailleurs que le panorama qu'elle propose sur le sujet suscitera dans le futur des recherches approfondies¹⁰.

C'est ce qui se passa avec l'étude du Regroupement Démocratique Marocain (RDM) à laquelle Anne Frennet-De Keyser s'attela : « *Je crois que c'est Nouria Ouali qui m'a fait remarquer qu'à côté de l'immigration économique, il y avait eu une immigration politique. Et je me suis dit que ce serait là un sujet que j'aimerais approfondir parce qu'il n'avait pratiquement pas été exploré* ». La connaissance du RDM est en effet indispensable pour qui veut appréhender l'associatif marocain en Belgique. Ce mouvement politique de gauche fut actif dès 1974 et jusqu'au début des années 90. Il fut le premier à s'investir sur le plan social et culturel pour encadrer les immigrés marocains. Il a en définitive « contribué à constituer un véritable vivier pour une élite belgo-marocaine, qui s'est affirmée avec force dans le domaine associatif et dans le domaine politique »¹¹.

L'écriture de cette histoire ne fut pas chose aisée. « *Lorsque je me suis remise à faire de la recherche, Hassan Bousetta m'a beaucoup aidée mais il m'avait formellement déconseillé de travailler sur l'associatif. Et il avait raison : on m'a fait notamment le reproche de faire du travail journalistique et non du travail d'historien parce que j'avais peu de documents et que j'ai compensé avec des interviews* ». La difficulté est donc de ne pas toujours pouvoir croiser ces témoignages avec des

9 FRENNET-DE KEYSER Anne, *La convention belgo-marocaine du 17 février 1964 relative à l'occupation de travailleurs marocains de Belgique*, Bruxelles, 2003 (Courrier hebdomadaire du CRISP n° 1803) et FRENNET-DE KEYSER Anne, « La convention belgo-marocaine de main-d'œuvre : un non-événement ? » dans OUALI Nouria (éd.), *Trajectoires et dynamiques migratoires des Marocains de Belgique*, Louvain-la-Neuve, 2004, p. 215-250.

10 OUALI Nouria, « Le mouvement associatif marocain en Belgique : quelques repères » dans OUALI Nouria (éd.), *Trajectoires et dynamiques migratoires des Marocains de Belgique*, Louvain-la-Neuve, 2004, p. 303.

11 FRENNET-DE KEYSER Anne, *Histoire du Regroupement Démocratique Marocain*, Bruxelles, Carhima asbl, 2011, p. 43.

documents fiables, des documents qui en plus sont parfois en arabe et dont l'analyse nécessite de passer par le « filtre » d'un traducteur. « *Cette histoire associative est à mon sens très difficile à réaliser, si du moins on veut aller au-delà des interviews et se baser sur les rares documents sauvegardés pour faire l'analyse critique des trajectoires migratoires* ». Malgré le développement de l'histoire orale, le recoupement avec d'autres traces est fondamental. Et proposer un point de vue historien peut s'avérer un exercice périlleux.

De fait, d'autres difficultés furent liées aux activités mêmes de cette association. D'anciens militants du RDM ont gardé de cette époque une certaine méfiance : « *Il y a eu une profonde fracture au sein de l'immigration marocaine entre les 'Amicales', ces associations qui surveillaient les Marocains en Belgique, et les opposants au régime d'Hassan II* ». Sans parler des dissensions qui existaient à l'intérieur du RDM : l'association avait en effet en son sein différentes tendances et certains de ses acteurs conservent des visions divergentes du passé. Raison pour laquelle l'*Histoire du Regroupement Démocratique Marocain*, débutée en 2001 et finalement publiée en 2011, essuya de nombreuses critiques. La mauvaise réception de cette histoire pourrait finalement traduire la difficulté de travailler sur l'immigration politique et, qui plus est, sur une période récente alors que de nombreuses souffrances et blessures persistent.

Ce problème de disponibilité de documents auquel Anne Frennet-De Keyser a été confrontée dans l'étude du RDM, s'est répété lorsqu'elle a voulu travailler sur l'Association des Femmes Marocaines (AFM) : « *J'ai cru un moment avoir retrouvé la piste de ses archives qui avaient été entreposées dans une cave... Mais je crains qu'elles ne soient perdues* ». Constituée en 1977 dans le but de lutter pour l'amélioration du statut juridique et de la condition sociale des Marocaines tant au Maroc qu'en Belgique, cette association fut active jusqu'au milieu des années 80. S'autofinçant pour une large part, elle a été amenée à déménager à de nombreuses reprises, ce qui explique qu'on ait perdu de vue ses archives. « *Par contre, j'ai des interviews de responsables de l'association* ». De ce fait l'écueil demeure : « *Etudier l'associatif en sachant qu'on fait un travail de mémoire, qu'on ne fait peut-être pas académiquement un travail d'histoire, mais que si on veut qu'il y ait une trace qui reste, on est obligé de se contenter de ce qu'on a*¹². L'inconvénient des témoignages oraux est qu'ils s'accommodent d'aménagements, fournissent des récits variables en fonction du contexte de leur production, et s'accompagnent, consciemment ou non, d'un tri dans les informations qu'ils livrent.

Ecrire l'histoire du Centre Laïque des personnes d'Ascendance Musulmane (CLAM) qui regroupa entre 1989 et 1997 des Belges d'origine tunisienne, algérienne, iranienne et marocaine pour exprimer le pluralisme de la communauté musulmane face à l'intégrisme religieux, fut beaucoup plus commode¹³. Et pour cause, son président à l'époque, *Mahfoudh Romdhani* a d'emblée mis ses archives à disposition : « *J'avais eu des contacts avec lui et j'avais appris qu'il détenait encore les archives du CLAM. Et dès notre premier rendez-vous, il me les a apportées* ». Il en va de même en ce qui concerne le Comité Contre la Répression au Maroc (CCRM) de Bruxelles : « *J'ai une partie des archives – des copies, pas des originaux – que j'ai obtenue de Philippe Doucet qui a été son secrétaire pendant plusieurs années ; il était un des premiers à être informatisé et m'a donc transmis une copie de tout ce qui était informatisé* ». L'histoire de cette association, fondée en 1977 par des Belges pour

12 Des extraits de ces interviews figurent dans JACQUES Catherine, *L'émergence des femmes issues de l'immigration maghrébine et de leurs ascendantes au sein du milieu associatif*, Bruxelles, Carhima asbl, 2011.

13 FRENNET-DE KEYSER Anne, « Une tentative d'organiser les laïques musulmans : le CLAM », *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. XXXVII, 2007, n° 3-4, pp. 557-581.

dénoncer et lutter contre la répression perpétrée par le régime marocain, pourrait donc prochainement voir le jour¹⁴.

La question de l'accès aux sources du mouvement associatif marocain est cruciale pour l'écriture de l'histoire de l'immigration marocaine dans la mesure où « *les associations ont été d'une importance capitale, elles ont tissé les liens de ces Marocains arrivés ici, elles ont créé la base de cette nouvelle société belgo-marocaine* ». Leur sauvegarde devient d'autant plus indispensable que les témoins commencent à disparaître et « *si les témoins disparaissent, comme on a très peu d'archives, ce sont des pans entiers de l'histoire qui disparaissent, et des pans de notre histoire, parce que l'histoire de l'immigration fait partie intégrante de l'histoire de Belgique !* » Une action urgente pour sauver cette mémoire menacée d'extinction s'impose plus que jamais. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé.

L'entreprise de patrimonialisation de l'asbl Carhima

Si le principal problème dans la réalisation d'une histoire du mouvement associatif marocain réside dans la disponibilité des témoignages, qu'il s'agisse des archives ou des représentants de la première génération de cette immigration, une association, l'asbl Carhima, s'efforça de le résoudre. Fondé en 2008, le Centre d'Archives et de Recherche en Histoire de l'Immigration Maghrébine et Arabe se donnait en effet pour objectif « de sauvegarder, de recueillir, d'inventorier et d'assurer la conservation des documents et archives des communautés maghrébines et arabes de Belgique »¹⁵.

Anne Frennet-De Keyser est, avec Jean Houssiau, archiviste à la Ville de Bruxelles, une des fondatrices de Carhima même si elle précise en toute honnêteté que l'idée originelle en revient à l'historienne Lamya Ben Djaffar et au militant associatif Mustapha Bentaleb : « *Ce sont eux les ouvriers de la toute première heure* ». À l'époque, la première travaillait au Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire (CARHOP). Le second, qui avait fréquenté le RDM et s'était par la suite investi dans des associations comme Jeunesse Maghrébine ou Avicenne, était vice-président du Centre Culturel Maghrébin, l'Espace Magh, qui par ailleurs abritera un temps Carhima en ses murs. L'association avait le dessein d'être reconnue comme Centre d'Archives Privées par la Communauté française ; le sauvetage s'annonçait alors prometteur¹⁶.

L'association est née dans le prolongement du travail réalisé par l'Espace Mémorial de l'Immigration Marocaine (EMIM), dont deux des fondateurs, Mustapha Haddioui et Mohamed Boukourna, s'impliqueront d'ailleurs également dans Carhima. L'EMIM avait effectivement pour objectif de « sauvegarder la mémoire des Marocain(e)s immigré(e)s ayant vécu ou vivant en Belgique » en récoltant des informations et des documents afin de « conserver des traces et transmettre un patrimoine et un héritage aux générations présente et future »¹⁷. Il se fit surtout connaître pour avoir coordonné une série d'événements organisés en 2004 pour la commémoration du quarantième anniversaire de la signature de l'accord bilatéral de main-d'œuvre entre la Belgique et le Maroc. C'est

14 Lire à ce sujet DOUCET Philippe, « Mohamed [El Baroudi] internationaliste : souvenirs du Comité contre la répression au Maroc », *Les Cahiers du Fil Rouge*, n° 7-8, 2007, p. 76-79. Une partie des archives du CCRM sont actuellement conservées au CEGES, le Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.

15 Annexes du Moniteur belge – Associations sans but lucratif, 12/12/2008, n° 192949.

16 FRENNET-DE KEYSER Anne, « Sauvetage en cours », *Agenda Interculturel*, n° 265, septembre 2008, p.12-15.

17 Annexes du Moniteur belge – Associations sans but lucratif, 19/04/2001, n° 6947.

dans ce cadre qu'il avait lancé un « appel en vue de sauver les archives de la communauté marocaine de Belgique » et était d'ailleurs parvenu à en réunir une certaine quantité¹⁸.

À l'origine, Carhima avait pour vocation d'établir des ponts entre le monde scientifique et le monde associatif, soulignant dans son objet social vouloir sensibiliser le monde associatif « à l'importance de la préservation de son patrimoine ». À cet effet, elle entreprit d'organiser des formations à la gestion d'archives. Malheureusement, cette collaboration avec les associations de terrain n'a pas porté ses fruits : « *Le travail avec la base ne s'est pas passé comme on l'aurait voulu, on nous a reproché d'être un club d'historiens et on s'est effectivement retrouvé entre historiens avec peu de gens de l'associatif* », déplore Anne Frennet-De Keyser.

Si l'association s'est donné pour mission de réunir et conserver ce patrimoine archivistique, la valorisation et l'exploitation de celui-ci impliquait avant tout la mise à disposition d'outils. Carhima a donc réalisé un guide des sources et des inventaires sur l'histoire de l'immigration maghrébine et arabe en Fédération Wallonie-Bruxelles offrant un aperçu des fonds conservés et recensant les travaux existants, parmi lesquels de nombreux inédits. Les moments forts qui ont jalonné ses cinq premières années d'existence, outre la mise sur pied d'une riche bibliothèque et la publication de recherches, résident dans l'organisation de conférences, de tables-rondes et de journées d'études, dont celle de 2009, intitulée « Les archives de l'immigration : un patrimoine en péril ? » conserve une actualité brûlante¹⁹. Car, malgré le don ou le dépôt d'une série d'archives et le recueil de témoignages oraux, elle n'a pu réaliser ce projet d'archivage comme souhaité.

En revanche, ses animations autour de l'histoire de l'immigration en Belgique axées sur la confrontation des parcours personnels et des événements historiques généraux sur une ligne du temps, ont remporté davantage de succès : « *On considère désormais l'association, sans pour autant en changer le nom, comme un Centre d'Animation et de Recherche en Histoire de l'Immigration, point* » ; exit la spécificité maghrébine et arabe. « *Lors de la création de Carhima, Anne Morelli m'avait d'ailleurs demandé pourquoi on ne s'intéressait pas à toute l'immigration* ». Ce sera dorénavant le cas. Pour l'heure, de nouveaux défis se profilent pour l'association : faute de subsides et d'un local conforme à la conservation et la consultation de ses documents, Carhima est en quelque sorte en *stand by* depuis 2013.

La sauvegarde du patrimoine de l'immigration reste donc en suspens tout comme l'est, de – trop – longue date, la mise en valeur de son histoire et l'insertion de cette dernière dans l'histoire de Belgique. « *Je suis de plus en plus impliquée personnellement en histoire de l'immigration sur le plan pédagogique. Il faut insister avec force sur le fait que les immigrés sont les acteurs de leur histoire et que leur histoire fait partie intégrante de l'histoire de Belgique* » explique Anne Frennet-De Keyser. Si l'immigration n'a que tardivement investi le champ de la recherche en histoire, elle demeure quasiment absente de l'enseignement de l'histoire – laissée à l'initiative de quelques professeurs zélés – et l'est totalement des programmes et manuels scolaires.

Ce n'est pourtant pas faute de voir son introduction réclamée. Depuis le début des années 80, Anne Morelli plaide pour son introduction dans les programmes d'histoire. Il s'agit d'un impératif qui se

18 FRENNET-DE KEYSER Anne, « Sauvetage en cours », *Agenda Interculturel*, n° 265, septembre 2008, p. 13.

19 Voir à ce sujet <http://www.carhima.be>.

justifie pleinement : « Exclure les immigrés de l'histoire belge, c'est les exclure aussi de la participation à la vie sociale et politique belge »²⁰, « la reconnaissance du passé de chaque communauté est un gage de bonne intégration réciproque »²¹, « ce n'est qu'à ce prix-là que, dans notre pays, l'histoire des migrants finira par rejoindre l'Histoire »²². Régulièrement réitéré, l'appel n'a pas été entendu des autorités compétentes. Certes, la ministre en charge de l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Fadila Laanan, a fait distribuer dans les écoles, début 2013, la brochure *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, explicitant en préface que « connaître l'histoire de l'immigration, c'est mieux connaître notre société, ses valeurs, sa conception de la citoyenneté, la façon dont elle s'est construite et dont elle a géré l'une des choses les plus difficiles pour les sociétés humaines : vivre ensemble, malgré les différences, avec les différences »²³. Malgré une démarche des plus louables, cette action de sensibilisation appelle cependant à être complétée de mesures pérennes.

La même année, le Conseil de la Jeunesse a développé un projet prenant en considération l'importance « de comprendre et connaître l'histoire de l'immigration afin d'offrir aux jeunes les outils nécessaires à la compréhension de notre société contemporaine ». Dans ce cadre, le Conseil organisa, en avril, un forum ayant pour thématique l'instauration de cours d'histoire de l'immigration dans l'enseignement avec la participation de spécialistes, au nombre desquels des collaborateurs de Carhima. « *On ne peut pas espérer introduire les cours d'histoire de l'immigration sans travailler avec l'inspection, avec l'agrégation et avec les hautes écoles* ». Les recommandations qui ont découlé de ce forum abondent dans le même sens²⁴. Reste à voir quel accueil leur réservera le ministère de l'Enseignement.

Du travail en perspective pour Carhima : déjà en mars 2013, l'association a collaboré avec l'asbl Les Leçons de l'Histoire & Nous, dans un séminaire pour les enseignants de la Ville de Bruxelles sur le thème « Immigration. Identité. Appartenance. Intégration. Citoyenneté ». À présent, elle prépare une nouvelle formation pour les enseignants d'une école de Namur ayant choisi de traiter de l'histoire de l'immigration durant ses journées pédagogiques : « *Nous travaillons à partir d'une méthode qui apprend au jeune à devenir acteur de son histoire, mais un acteur réactif, et pas juste un témoin passif* ». Cela est d'autant plus crucial que « *beaucoup d'enfants d'immigrés ne considèrent pas que leur histoire mérite d'être racontée* ». Il importe alors de travailler une certaine résistance de leur part : « *J'ai été en contact avec une professeure d'histoire qui a développé un projet sur l'histoire de l'immigration. Au départ, ses élèves ne voulaient pas y travailler ; ils devaient simplement évoquer leurs origines et le parcours de leur famille mais ne voulaient pas participer parce qu'ils pensaient que leur histoire n'intéresserait personne. On les a reçus à Carhima, on les a aidés à replacer leur biographie dans l'histoire plus générale de leur pays, et ça a marché* ». Et si l'on parvient à faire comprendre que « *l'histoire de l'immigration fait partie intégrante de l'histoire de Belgique, alors elle peut contribuer à faire en sorte que les jeunes se sentent mieux dans cette société* ». Or, faire entrer cette histoire de l'immigration dans les programmes scolaires et voir son intégration – le choix du mot

20 MORELLI Anne, « Histoire et immigrés ou un million de "Belges" sans histoire », *Cahiers de Clio*, n° 70, 1982, p. 39-46.

21 MORELLI Anne, « L'histoire des migrations, clé de compréhension du présent » dans de COOREBYTER Vincent, ALALUF Mateo et MANGOT Thérèse (coord.), *Culture et démocratie. Au-delà de l'immigration*, Bruxelles, 1992, p. 26-27.

22 MORELLI Anne, « L'histoire des migrants et l'Histoire » dans OUALI Nouria (éd.), *Trajectoires et dynamiques migratoires des Marocains de Belgique*, Louvain-la-Neuve, 2004, p. 16.

23 MARTINIELLO Marco et REA Andrea, *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, Bruxelles, 2012, p. 7-8.

24 <http://www.conseildela jeunesse.be/cours-dhistoire-de-limmigration>.

est ici essentiel – dans l'histoire nationale de la Belgique, ne peut venir que d'une réelle volonté des pouvoirs publics.

Les potentialités mémorielles de la commémoration

La reconnaissance de l'immigration comme composante à part entière de la société belge va de pair avec la prise en compte de son histoire. La création d'une institution muséale pourrait donc clairement y participer. Mais le projet d'un « Musée de l'Immigration », bien qu'annoncé par la Région de Bruxelles-Capitale en 2001, n'a finalement rencontré que peu d'enthousiasme politique pour le concrétiser et a progressivement été vidé de toute substance pour être finalement « jeté aux oubliettes »²⁵. Ou presque. Quelques irréductibles s'en enquêtent encore dans l'enceinte du Parlement régional et le projet aurait, semble-t-il, été relancé en mai 2013 sous la forme d'une « Maison de la Diversité »²⁶. Du côté du Parlement de la Communauté française où la question de la « construction d'un lieu de mémoire et de reconnaissance de l'histoire des flux migratoires » a également été soulevée, la ministre de la Culture a indiqué que la Fédération Wallonie-Bruxelles « ne manquera pas de s'associer à la réflexion si elle y est invitée »²⁷. Une affaire à suivre...

Quoi qu'il en soit, une autre voie semble devoir être privilégiée. En mars 2013, Fadila Laanan annonçait la commémoration des 50 ans de l'immigration marocaine en Belgique, un anniversaire qu'elle considérait comme « l'occasion de célébrer un idéal, celui d'une citoyenneté multiculturelle assumée, qui met le vivre ensemble au cœur de son action »²⁸. Commémorer une composante non négligeable de la population de Belgique est ici envisagé comme un moyen de répondre à un besoin de reconnaissance. Anne Frennet-De Keyser en convient, « *il est évident que la commémoration véhicule des valeurs de tolérance et de construction d'une société plus harmonieuse* ».

Pour l'Espace Magh qui coordonne cette commémoration, elle s'apparente d'ailleurs à une « célébration de la citoyenneté »²⁹. Né en 2004³⁰, le Centre Culturel Maghrébin se revendique, lui aussi, de la réflexion issue de la commémoration des 40 ans. Si de par la nature de ses activités, l'association a inscrit la majeure partie de sa programmation dans une optique culturelle et artistique, elle n'en accorde pas moins une grande attention à la mémoire et précise que « si la mémoire des générations successives d'immigrés est riche, les documents manquent en général » pour souligner

25 MORELLI Anne, « La lente agonie du Musée de l'Immigration », *Politique. Revue de débats*, n° 70, mai-juin 2011, p. 48.

26 Question orale de M. Ahmed Mouhssin à M. Rudi Vervoort (...) concernant le "Musée de l'immigration", Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, Compte rendu intégral, Commission des Finances, Réunion du lundi 24 juin 2013, p. 20 [réponse de Rachid Madrane].

27 Question n° 1057, de Mme Khattabi du 9 octobre 2013 au Ministre de la Culture : Musée de l'immigration à Bruxelles, Parlement de la Communauté française, Bulletin des questions et réponses, n° 1, 31 octobre 2013, p. 60.

28 Intervention de Madame LAANAN Fadila, Ministre de la Culture, de l'Audiodisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances, *Commémoration des 50 ans de l'immigration marocaine en Belgique (1964-2014)*, Espace Magh, Lundi 25 mars 2013 à 14h00, p. 5.

Voir http://www.fadilalaanan.net/downloads/pdf/PL_intervention_Ministre_-_50_ans_immigration_marocaine_-_version_finale.pdf.

29 Voir « Le mot du président » Ahmed Laaouej dans le fascicule de présentation du projet initié par l'Espace Magh, *50 ans d'Immigration marocaine – C'est du Belge !*, p. 4, également sur <http://50anscestdubelge.be/le-mot-du-president>.

30 Le Centre Culturel et Communautaire Maghrébin changera de dénomination quelques mois plus tard. Annexes du Moniteur belge – Associations sans but lucratif, 12/01/2005, n° 6652 et 21/10/2005, n° 148303.

l'urgence de « produire de la mémoire »³¹. Face à ce constat déjà relevé par Carhima, il n'est pas étonnant qu'en réponse à l'appel à projets lancé par l'Espace Magh, nombreux sont ceux « s'intéressant tout particulièrement aux questions de mémoire, du témoignage et de la transmission »³².

Dans la mesure où nous vivons « à une époque où la mémoire prend une place essentielle dans la construction symbolique de la démocratie citoyenne, jusqu'à quelquefois être confondue avec le discours historique »³³, l'engrangement mémoriel qui ressortira de la commémoration ne devra-t-il pas être associé à un effort d'histoire ? L'expérience d'Anne Frennet-De Keyser enseigne que la mémoire, pour importante qu'elle est, requiert d'être historicisée : « *Je crois que la mémoire est le terreau de l'histoire mais qu'il faut à un moment donné expliquer les choses. L'un ne va pas sans l'autre* ». Et si une véritable reconnaissance ne pouvait qu'être fondée sur la connaissance des faits, n'impliquerait-elle pas une approche historienne et critique de cette mémoire ?

31 Fascicule de présentation du projet initié par l'Espace Magh, *50 ans d'Immigration marocaine – C'est du Belge !*, p. 8, également sur <http://50anscestdubelge.be/devoir-de-memoire>.

32 Fascicule de présentation du projet initié par l'Espace Magh, *50 ans d'Immigration marocaine – C'est du Belge !*, p. 12, également sur <http://50anscestdubelge.be/projets-participatifs>.

33 SCHREIBER Jean-Philippe et MORELLI Anne, « Histoire des migrations » dans MARTINIELLO Marco, REA Andrea et DASSETTO Felice (éd.), *Immigration et intégration en Belgique francophone. Un état des savoirs*, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 38.